

LES CONSERVATOIRES [S']INTERROGENT

Actes des Assises nationales
organisées par Conservatoires de France
15 et 16 janvier 2009
Maison des pratiques artistiques en amateur
Auditorium Saint Germain – 4 rue Félibien, Paris 6e

DE LA CULTURE COMME PRIVILEGE A LA CULTURE COMME DROIT

Jean-Claude POMPOUGNAC

Directeur de l'action culturelle de la ville de Bondy (93)

Le titre de mon intervention avait été initialement prévu pour un historien, un historien très compétent sur ces questions qu'est Pascal Ory. Pour avoir lu certains de ses travaux, j'imagine tout ce qu'il aurait pu vous apporter comme éléments d'éclairage sur l'histoire contemporaine et sur les différentes lignes de force historiques, politiques, culturelles et sociales qui ont conduit à la mise en place des politiques culturelles et du service public de la culture que nous connaissons. J'ai néanmoins gardé cet intitulé parce que j'ai réfléchi d'une autre manière à ces questions. Après moi, d'autres interventions viendront illustrer ce questionnement de fond de manière sans doute plus concrète.

En fait, je pratique un double exercice sur ces questions-là : à la fois enfoncer des portes ouvertes et tracer les lignes des nécessaires polémiques qui doivent exister dans une société démocratique. Cela peut paraître paradoxal mais, en fait, cela consiste à rappeler les choses que tout le monde sait en essayant de montrer en quoi elles peuvent être sujets de débats dont on peut s'inquiéter effectivement qu'ils n'aient pas eu lieu. J'expose en général ce qui relève plutôt de mes « TOQ », non pas mes « troubles obsessionnels du comportement », mais mes « troubles obsessionnels du questionnement », c'est-à-dire toujours un peu les mêmes questions.

Dans la plaquette présentant vos Assises vous rappelez à très juste titre que les conservatoires sont les héritiers de la Révolution française. C'est vrai aussi des musées, des biens nationaux et du patrimoine, de l'instruction publique : beaucoup de choses sont héritières de la Révolution française. Nous vivons dans un régime qui est marqué par l'inscription dans la Constitution de notre pays du droit à la culture et en même temps nous vivons dans un monde qui change, qui bouge, et où nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper du droit à la culture. L'une des difficultés premières, et là commence l'exercice qui consiste à enfoncer les portes ouvertes, porte sur l'acceptation même du mot *culture*. Bien entendu le mot *culture* a plusieurs acceptions possibles et en particulier une acception extrêmement large qui est la culture au sens anthropologique. La culture, prise dans son sens anthropologique le plus étendu, est ce tout complexe qui inclut la connaissance, la croyance, l'art, les choses morales, la loi, la coutume et toutes les autres

aptitudes et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société, comme le disait, sous une autre forme, Edgard Morin :

« Il est clair que nous avons un sens restreint et un sens ample du mot culture, le sens restreint c'est la culture cultivée, la culture des productions esthétiques, artistiques, intellectuelles, et le sens ample, qui est, en même temps, un sens très profond, c'est un sens anthropologique, c'est l'ensemble des normes, des comportements, des prescriptions, des tabous qui, en quelque sorte, ordonnent notre vivre dans une société donnée. Evidemment nous sommes ballotés entre ces deux sens et nous faisons sans cesse le va-et-vient, nous sautons d'un code à un autre de façon tout-à-fait inconsciente. »¹

Donc ma question, au fond, n'est pas tant directement celle du droit à la culture que celle du droit à *dire la culture*, du droit à parler de la culture, du droit à définir ce qu'est ou ce que doit être la culture.

Alors, porte ouverte encore, je pense que nous sommes une très grande majorité dans cette salle à avoir poursuivi des études au moins jusqu'au baccalauréat, donc à avoir suivi un enseignement de philosophie en classe terminale, et très probablement nous n'avons pas pu échapper à l'étude d'au moins un passage du *Discours de la Méthode* de René Descartes qui écrivait :

« Pour ce que nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et qu'il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs, qui étaient souvent contraires les uns aux autres, et qui, ni les uns et les autres, ne nous conseillaient peut-être pas toujours le meilleur, il est presque impossible que nos jugements soient si purs, ni si solides qu'ils auraient été, si nous avions eu l'usage entier de notre raison dès le point de notre naissance, et que nous n'eussions jamais été conduits que par elle. »

Le *Discours de la Méthode*, c'est l'éloge de la *Raison*, et cette étrange hypothèse, que finalement les choses auraient été beaucoup mieux ou seraient beaucoup mieux si nous n'avions jamais été enfants, si nous avions été d'emblée plongés dans le monde de la raison, m'a toujours fasciné. Ce qui est intéressant, en tout cas pour moi, dans ce texte, c'est que cela nous renvoie bien entendu à la question de la définition anthropologique de la culture et à la question de la culture comme un fait massif qui nous précède. Nous naissons enfants, dans un environnement et dans un monde culturel que je dirais planétaire, c'est-à-dire dans des civilisations différentes, dans des catégories sociales différentes, dans des classes sociales différentes, et ceci évidemment n'est pas sans importance sur la conception même de l'action et des politiques culturelles. Mais ce fantasme cartésien qui consiste à imaginer qu'au fond notre connaissance, notre raison, notre culture seraient bien plus fiables si nous n'avions pas été enfants correspond à ce qu'on appelle en psychologie l'amnésie infantile et correspond aussi en sociologie à ce qu'on peut appeler l'effacement des conditions d'accès à la culture, c'est-à-dire les différentes formes d'oubli, de gommage, de brouillage, de méconnaissance, de mystification sur les conditions qui nous permettent d'accéder à la culture. Quelques remarques encore sur ce sujet : je rappelle que, par exemple, dans ce livre majeur que sont *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, on peut lire cette phrase :

« Je n'ai jamais appris à lire, il me semble l'avoir toujours su. »

Pourtant Dieu sait si dans *Les Confessions*, Rousseau s'étend sur les moindres détails de son enfance ! Mais s'agissant de la clé d'accès première à la culture que peut constituer la lecture, il l'a oublié. Je ne résiste pas non plus au désir de citer un écrivain contemporain, Danielle Sallenave, grand défenseur de la culture générale de l'enseignement littéraire et de l'excellence artistique et culturelle, qui écrivait dans une chronique du *Matin de Paris* cette chose merveilleuse : « *Nous avons toujours su lire, nous ne pouvons pas nous rappeler le temps où nous ne savions pas lire, notre enfance nous semble faite d'après-midi lents, de soirs tombant dans une salle de classe, de lampes coniques suspendues au-dessus de nos têtes dans la lumière desquelles toujours nous lisions.* »

Ce qui se passe ici, en tout cas pour moi, quand je lis ce genre de texte, est lié à la question du droit à la culture et à la question de ce que vont être ensuite la définition des politiques culturelles, la définition des stratégies liées à ces politiques culturelles, la définition des institutions culturelles. Ce qui se dit ici consiste à tracer une frontière entre « nous » et « eux ». Quand Rousseau dit « *je n'ai jamais appris à lire, il me semble avoir toujours su* », cela ne m'atteint pas, il dit « je » ; lorsque Danielle Sallenave dit « *nous avons toujours su lire* » là, ça coince parce que bien entendu je ne me reconnais pas dans ce « nous » et un certain nombre de gens ne peuvent pas se reconnaître dans ce « nous ». On est là donc dans une manière de parler de la culture qui va tracer une frontière plus ou moins reconnue, plus ou moins inconsciente, plus ou moins mystifiante entre un « eux » et un « nous ».

Dans notre pays, l'exercice du droit à la culture est lié depuis au moins 1959 à la création d'un Ministère des affaires culturelles. Je lis le décret signé de la main d'André Malraux, il y a cinquante ans (mais c'est toujours le même décret d'attribution des compétences du Ministre de la Culture) : « *Le Ministère chargé des affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent.* »

C'est donc il y a cinquante ans que le droit à la culture dans ce pays se traduit par la création d'une instance politique, le Ministère des Affaires culturelles, dont les missions sont brièvement rappelées dans le texte que je viens de lire, et qui va reprendre à son compte les institutions antérieures puisque les conservatoires, les musées et beaucoup d'autres institutions culturelles existaient fort heureusement avant le général de Gaulle et avant André Malraux. Mais disons qu'avec la V^{ème} République, nous entrons non seulement dans une forme de Constitution mais aussi de modernité économique - ce qu'on a appelé les Trente Glorieuses - puis de modernité artistique, culturelle, etc., qui sont marquées par cette création. La légitimation que donne André Malraux à l'existence d'un Ministère chargé des Affaires culturelles et donc à l'existence politique d'institutions culturelles consiste à couper le cordon ombilical entre ce qu'il appelle la culture et l'enseignement. L'idée a été de découpler les activités conduites en direction de l'enfance, de la jeunesse, voire des adultes - sous la forme de l'éducation permanente et d'éducation populaire - des actions de ce qui va s'appeler l'Action culturelle, les Affaires culturelles, et les institutions culturelles. Je ne cite pas les textes de Malraux, ils sont connus. Au fond, depuis ce moment-là nous entendons le même disque rayé, celui de la « démocratisation culturelle ». Puisqu'il existe un « nous » politique, institutionnel et peut-être même artistique qui s'autorise à se distinguer d'un « eux », la question c'est de faire

en sorte que ces « eux », *ces gens-là*, puissent accéder à cette culture dont « nous » sommes dépositaires. Je dis le disque rayé de la démocratisation de la culture parce que cela fait cinquante ans que ça dure, que depuis les années 70 nous faisons un certain nombre de constats de nature sociale, sociologique, politique qui montrent que, malgré le remarquable travail déployé par les acteurs de l'action culturelle, les résultats restent relativement limités. Nous avons vu récemment dans la lettre de mission de Monsieur le Président de la République à Madame la Ministre de la culture affirmer très clairement, qu'elle devait reprendre cette ambition de démocratisation culturelle qui jusqu'à présent avait été marquée par un échec cuisant. Autrement dit, tout ce qui avait précédé ce nouveau passage de l'ombre à la lumière qu'est l'accession au pouvoir de Nicolas Sarkozy, non seulement signifie qu'il ne s'est rien passé mais en plus signifie qu'on remet le même disque sur la platine. Et si c'était un disque trop usé ? Si c'était un logiciel qui ne fonctionnait plus ?

Encore une remarque avant de conclure. Cette remarque vous concerne directement en tant que professionnels de l'action culturelle : les constats statistiques dont on nous rebat les oreilles suggèrent que l'investissement culturel, les budgets, les créations d'institutions, d'équipements, de postes, etc. ne bénéficient qu'à une petite fraction de nos concitoyens : c'est là-dessus que se fonde en général la critique des politiques culturelles et en particulier le récent rappel à l'ordre de la Ministre de la culture. Ces statistiques sont fondées sur des outils de mesure qui ne mesurent que ce qu'ils mesurent comme tout outil de mesure !

Je voudrais citer pour alimenter la polémique ce qu'écrit Olivier Donnat, qui est le grand responsable des études du Département des études et de la prospective, sur les pratiques culturelles des Français. Ces études sont réalisées à peu près tous les cinq ans et donnent, à peu près tous les cinq ans, le même constat qui pourrait sembler désespérant. Dans un commentaire critique de ses propres travaux, Olivier Donnat dit ceci : « *Ces études sont capables de rendre compte des activités culturelles d'un pays tout entier, mais elles sont trop « frustes » pour entrer dans le détail et restituer les évolutions culturelles des univers culturels trop restreints ou des disparités régionales. [...] Tout ce qui est réaction prometteuse, brèche à travers les inerties et les innovations porteuses d'avenir, et qui est peut-être le plus important pour imaginer les politiques de culture, s'écoule sans laisser de trace à travers les grosses mailles de ce type d'enquête. [...] Si telle ville de banlieue a pu former cent cinquante musiciens professionnels en quinze ans dans son conservatoire grâce aux subventions publiques, rien n'apparaît dans nos résultats, pas plus que les cinquante ouvriers qui sont devenus clients réguliers de la bibliothèque municipale. [...] Ces cent cinquante musiciens nouveaux issus d'origine modeste, ces 50 ouvriers devenus lecteurs sont pourtant des témoins importants par rapport à ce que peut faire une politique de démocratisation culturelle. »*

Autrement dit, il y a un niveau de débat public, général, et puis il y a le niveau des actions que vous connaissez mieux que moi puisque c'est vous qui les conduisez. Il y a une espèce de drame dans la disparité entre ce niveau de manipulation des grandes masses de chiffres, des grands discours ou des grandes intentions, et le niveau des réalisations qu'on peut observer : ceci oblige effectivement à un débat. Est-ce seulement un débat entre les politiques et les acteurs, est-ce seulement un débat entre les décideurs et les

professionnels au titre desquels évidemment les artistes, est-ce que ce débat public culturel doit se limiter à ce qu'il est actuellement ? Que dire de la polémique, souvent passionnante d'ailleurs, entre des professionnels qui s'irritent de voir l'Etat se désengager de ses responsabilités et qui constatent que les élus locaux ne prennent pas suffisamment le relais ? Que dire de l'émoi des acteurs du spectacle vivant devant les conditions de plus en plus difficiles de l'exercice de leurs professions ? Dans quelle mesure un tel débat doit-il concerner aussi l'ensemble des citoyens ?

Certes, nous sommes les héritiers de la Révolution Française, certes le droit à la culture est inscrit dans notre Constitution, certes nous avons depuis cinquante ans un Ministère chargé des Affaires culturelles qui se préoccupe de démocratiser la culture, mais nous vivons dans un monde où d'autres approches sont possibles, et je voudrais simplement dire pour conclure que, tout d'abord la France est signataire de la déclaration de l'Unesco sur la diversité culturelle, texte qui propose une autre entrée dans la définition de la démocratisation de la culture que l'entrée franco-française. Ce texte a le mérite de rappeler précisément que tout part de la définition anthropologique de la culture, car la diversité culturelle, c'est d'abord la diversité des cultures entendues au sens large, c'est-à-dire des milieux dans lesquels naissent les enfants dans les cultures qui les précèdent. Puis qu'un certain nombre de cités, de gouvernements locaux, de collectivités territoriales un peu partout dans le monde - il y en a un certain nombre en France - ont signé un texte qui s'appelle *l'Agenda 21 pour la culture*, qui est un texte dans lequel ces gouvernements locaux et ces cités locales s'engagent à inviter les citoyens à participer à l'élaboration, au suivi et l'évaluation des politiques publiques de la culture.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Claude POMPOUGNAC

Échanges avec le public.

Suite à un certain nombre d'interventions (dont la mienne)

DE LA CULTURE COMME PRIVILEGE A LA CULTURE COMME DROIT

Jean-Claude POMPOUGNAC

Questions du public.

Il me semble à la réflexion que la logique ne peut pas être dans cette pensée binaire, d'opposition entre démocratisation et démocratie mais bien d'essayer le niveau supérieur qui permet de relier les deux pour construire cette relation d'identité. Et l'altérité.

Pour reprendre le débat de ce matin, je pense que l'enjeu pour nous dans les conservatoires est bien de mettre en lien la diversité - ça peut être aussi un autre terme qu'on peut employer sans être dans le « singulier/pluriel » ou dans « l'identité/altérité » -, de mettre en jeu la pluralité des esthétiques, des modalités pédagogiques, des cheminements en tous genres pour pouvoir justement répondre à la fois à une notion de démocratie culturelle et être toujours en même temps dans cette éventuelle recherche de démocratisation.

La question qui me taraude au quotidien c'est : à quel niveau on peut se placer pour dépasser cette opposition entre démocratie et démocratisation, entre individu et identité, et altérité relationnelle. Comment peut-on dans un cadre d'enseignement institutionnel dépasser cette problématique ?

Jean-Claude Pompougnac

Comme les gens auront beaucoup de choses intéressantes à dire, pour répondre directement à votre question, je vais proposer un petit détour.

Je m'en excuse, je ne vous répons pas directement mais c'est lié à mes TOQ, à mes troubles obsessionnels du questionnement.

Encore une fois, le premier c'est : qui parle de culture ? Qui peut nommer la culture, dire ce qu'est la culture et ainsi tracer une frontière entre « eux » et « nous » ?

La deuxième question c'est : quelles sont les formes de la prise en charge de la responsabilité de la transmission culturelle d'une génération à l'autre ? C'est-à-dire comment s'organise la société pour assumer la responsabilité qui est la sienne de transmettre la culture d'une génération à l'autre, pour éviter les effets de barbarie dont on parlait tout à l'heure ? Avec au passage une petite observation latérale bien connue (je m'excuse d'enfoncer là encore une porte ouverte) : les autodafés de l'époque du Troisième Reich étaient le fait de gens dont on ne peut pas dire qu'ils n'étaient pas cultivés, ce qui pose à **Hannah Arendt** ou à d'autres auteurs beaucoup de questions profondes. Je ferme cette parenthèse.

Comme j'ai beaucoup travaillé sur la question de l'entrée dans la lecture, parmi les questions idiotes que je me pose sur l'altérité, la frontière entre « eux » et « nous », par exemple il y en a une que j'ai essayé de traiter à la fin d'un petit livre que j'ai écrit qui est : *Pourquoi les femmes lisent plus que les hommes ?* Voyez : des questions idiotes qui correspondent en même temps à des réalités. Je vais laisser la parole à mes voisins mais je vais vous lire un extrait d'article qui a été publié dans le **New York Times** le 23 juin 1985 sans vous dire qui a écrit ces lignes qui vont nous ramener au sublime : « *Il ne faut pas intervenir. Il ne faut pas se mêler des problèmes de chacun avec la lecture. Il ne faut pas souffrir pour les enfants qui ne lisent pas, perdre patience. Il s'agit là de la découverte du continent de la lecture. Personne ne doit encourager personne, ni inciter personne à aller voir ce qu'il en est. Il y a déjà beaucoup trop d'informations dans le monde sur la culture. On doit partir seul vers le continent, découvrir seul, opérer cette connaissance seul. Par exemple, de Baudelaire, on doit être le premier à découvrir la splendeur. Et on est le premier. Et si on n'est pas le premier, on ne sera jamais un lecteur de Baudelaire. Tous les chefs d'œuvre du monde devraient avoir été trouvés par les enfants, dans les décharges publiques et lus en cachette, à l'insu des parents et des maîtres..*

Sublimes, forcément sublimes. Ce sont des phrases de **Marguerite Duras**. Et je laisse maintenant mes collègues répondre sérieusement à votre question.

(...)

Jean-Claude Pompougnac

Je me sens un peu dans la position du cinéaste qui a fait plusieurs films et qui va en faire un autre. J'ai quand même participé depuis de nombreuses années à un certain nombre de rencontres de ce genre. Et c'est vrai que j'ai dit tout à l'heure, peut-être avec exagération, qu'il y avait une espèce de ressassement mais votre question est extrêmement intéressante. Moi, je ne suis pas du tout un spécialiste du choc artistique, de la révélation artistique, du sublime. Il se trouve que ma trajectoire personnelle fait que sur ces questions-là, j'ai en réalité très peu d'expérience. Et donc je souscris à ce que disent ceux qui en savent plus que moi sur ces questions.

Par contre, je sais qu'il y a des travaux dont on parle moins que d'autres. Des auteurs qui sont moins souvent cités que d'autres dans ces débats. C'est-à-dire qu'on revient toujours un peu à la même manière de problématiser, toujours sur les mêmes formes de catégorisations mentales. Donc j'en citerai deux très rapidement : **Michel de Certeau** d'abord, qui a été sans doute un des premiers dès après 1968 à interroger l'institution scolaire mais plus largement le champ culturel, qui a publié un livre, *La Culture au pluriel*, et qui a été l'auteur de rapports commandés par **Jack Lang** à l'époque de son premier septennat. Le deuxième auteur, c'est **Jacques Rancière** qui vient de publier un livre qui s'appelle *Le Spectateur émancipé*. Le caractère commun de ces deux auteurs dont on parle moins dans les médias que de beaucoup d'autres, c'est qu'ils établissent une continuité de problématique sur la question de la transmission culturelle, entre la transmission culturelle scolaire (la relation pédagogique dont vous parliez tout à l'heure, la transmission culturelle dans l'institution scolaire) et la transmission culturelle ailleurs. Et ce qui me paraît très intéressant dans ces problématiques, puisque vous employiez le mot « altérité » tout à l'heure, c'est qu'au fond, je peux concevoir que le travail de transmission scolaire puisse se penser sous la métaphore de la traduction. C'est-à-dire qu'il y a des personnes qui sont en communication, et que celui qui transmet ou enseigne, et celui qui écoute l'enseignant sont dans un rapport qui à mon sens relève de la métaphore de la traduction, et ça me paraît un point extrêmement important.

De la même manière, dans leur rencontre avec l'œuvre d'art, je me pose toujours la question de la réciprocité ou non réciprocité de l'altération. C'est-à-dire que je comprends bien que le spectateur soit altéré par l'œuvre. Je comprends bien que le spectateur subisse un choc, une émotion de l'ordre du choc esthétique, du sublime, etc. La question

que je me pose et que posent ces auteurs, c'est de savoir dans quelle mesure les formes esthétiques, les œuvres, le patrimoine culturel en général sont altérés par la réception des spectateurs.

(...)

Jean-Claude Pompougnac

Je suis d'accord sur le fait que le monde dans lequel nous vivons peut susciter beaucoup de signes d'inquiétude. Je m'interroge sur la question de savoir pourquoi je n'arrive pas à être démoralisé. Pour le dire autrement, je me demande pourquoi, quand on engage ce genre de discussion, on fait l'émission de **Finkielkraut** du samedi matin à neuf heures. Je dirai : elle existe, il n'y a qu'à l'écouter si on a envie de l'écouter. Moi je ne la supporte pas donc je ne l'écoute pas.

Bon, pour répondre sur la question, oui c'est vrai que ce sont des questions en débat depuis très longtemps et nous continuons notre travail. Et nous le continuerons jusqu'à ce que nous puissions faire valoir nos droits à la retraite et peut-être même qu'après avoir fait valoir notre droit à la retraite, nous nous engagerons bénévolement pour continuer ce travail.

Alors la question de la démocratisation, elle est très compliquée. Je vais juste dire deux mots. J'étais ravi d'apprendre tout à l'heure qu'il y avait une formule mathématique qui permettait de savoir, quand un film sortait le mercredi à 14 heures, s'il va faire du public ou pas. Parce que, quand vous lisez attentivement la dernière directive nationale d'orientation envoyée par la ministre - lecture que je vous déconseille formellement, c'est absolument insupportable - vous y voyez que précisément il y a un jeu fantastique. On reprend l'argument de la démocratisation culturelle avec la nouvelle injonction qui est la culture du « résultat », c'est-à-dire : « remplissez les salles ». Et en même temps, on maintient l'objectif philanthropique qui a été inventé à l'époque du développement culturel, c'est-à-dire : « n'oubliez pas les exclus ». Donc : « pensez aux handicapés, pensez aux pauvres, aux Rmistes, etc. » C'est pour moi une lecture politiquement totalement insupportable puisque, précisément, on y tricote l'argument budgétaire de : « on ne va

quand même pas consacrer autant de pognon aux institutions culturelles si vous n'êtes pas capables de remplir les salles ».

La chose que je voudrais dire aussi par rapport aux questions de la fréquentation, c'est que, quand on interroge les Français pour savoir s'il doit y avoir des politiques et des budgets culturels, en général, ils répondent positivement. Dans culture, il y a culte. Pour moi, la meilleure métaphore de ce rapport paradoxal que nous entretenons en France, c'est la métaphore religieuse. C'est-à-dire que ce sont des croyants non pratiquants. Beaucoup de nos contemporains n'ont aucune difficulté à croire à la culture (je parle des classes moyennes, je ne parle pas de ceux qui pour des raisons diverses et variées seraient très éloignés de l'offre culturelle). Il n'empêche que, effectivement, ils ont cessé de fréquenter les temples ou ils les fréquentent moins. Même si, encore une fois, tout ça doit être nuancé puisque les files d'attente s'allongent devant les musées quand il y a des grandes expositions.

Mais il me semble quand même qu'en cinquante ans il y a quelque chose d'autre qui a changé, qui a été évoqué à travers certains de nos propos, même si je ne suis pas un partisan du parcours apocalyptique en matière culturelle ou philosophique : c'est le développement des pratiques amateurs.

Et c'est l'intérêt d'un nombre croissant de nos contemporains pour ce qu'on appelle le développement personnel. Allez dans une grande librairie et regardez. Vous avez : philosophie, religions, ésotérisme, développement personnel. Un orateur a fait tout à l'heure un lapsus que je trouve très intéressant entre « injonction » et « injection ».

Il y a une injonction à la singularité : « **be yourself !** » Nous devons être quelqu'un. Moyennant quoi, nous sommes le pays le plus gros consommateur de psychotropes. Pour moi, la question de la démocratisation culturelle, c'est aussi, à condition de s'éloigner un instant du regard philanthropique et condescendant porté sur les exclus et de s'intéresser aux « gens de la moyenne » comme disait **Colette Magny**, la question de la culture aujourd'hui, la question du goût pour les pratiques amateurs, de la démocratisation culturelle, c'est aussi le malaise dans lequel est une certaine société du culte de la performance, de l'injonction d'être soi-même et donc de la nécessité, pour tenir le coup, d'avaler quelques pilules jaunes ou bleues. Je crois que ça répond aussi à votre question.

Question du public.

Est-ce qu'on ne peut pas se poser la question de la démocratisation de la culture sous un autre point de vue ? Est-ce que la notion de démocratisation de la culture ne peut pas être aussi une sorte d'alibi ou de bonne conscience pour dire qu'on déploie beaucoup de moyens sur une forme de culture qui est, ce que nous appelons, nous, « la » culture. Beaucoup de moyens, et que ces moyens dans une bonne République ne peuvent se justifier que s'ils s'adressent vraiment à tous ?

Jean- Claude Pompougnac

Merci de cette question. J'ai tout à l'heure rappelé que j'avais une fâcheuse tendance à enfoncer les portes ouvertes. C'est précisément le sens de la fondation du Ministère de la culture par **André Malraux** et de toute cette histoire. Plus on a augmenté les budgets de la culture, plus on a augmenté les moyens publics pour un service public de la culture, plus évidemment, l'obligation que ce service s'adresse au plus grand nombre est devenue forte. Mais le constat qu'on peut faire n'est pas tout-à-fait celui-là, d'où le débat que nous avons.

(...)

Jean-Claude Pompougnac

Je regrette encore une fois d'avoir pris la place de **Pascal Ory**. Il nous aurait sûrement rappelé qu'il y avait une vie avant Malraux, il nous aurait rappelé l'expérience du théâtre populaire de **Jean Vilar**, il nous aurait parlé du Front Populaire, de la Libération, du Comité National de la Résistance, enfin bref.

Bien entendu, je suis d'accord avec Alain Foix. Il y a une histoire beaucoup plus épaisse que celle à laquelle je me suis référé parce que je ne suis pas historien. Mais dans cette histoire, il se trouve que le monde du théâtre – je ne sais pas si tu seras d'accord - a une capacité à prendre une parole politique plus importante que dans d'autres disciplines artistiques et que ça pèse beaucoup sur l'histoire des politiques culturelles, qu'elles soient d'ailleurs nationales ou locales. Les gens de théâtre ont la prise de parole politique plus facile peut-être que d'autres artistes, d'autres disciplines et ça a beaucoup marqué l'histoire de ce Ministère. Peut-être beaucoup trop.

(...)

Jean-Claude Pompougnac

On parle aussi à l'Education nationale d'**éducation artistique et culturelle comme si l'éducation n'était pas culturelle**. Je suis enseignant de formation. J'ai toujours beaucoup souffert de cette idée que l'éducation pourrait n'être pas culturelle. Lorsqu'un prof de mathématiques, fou furieux comme moi de *La Règle du jeu* de **Jean Renoir** ou de *La Nuit du chasseur*, parle de ces films à ses élèves pendant un moment où il arrête de faire des mathématiques parce qu'après tout, quand on est prof, on a bien le droit de s'autoriser quelque liberté, il fait de l'action culturelle évidemment. Et peut-être avec une efficacité redoutable par rapport aux gens qui sont payés pour faire de l'action culturelle ailleurs.

Question du public.

On est, me semble-t-il, dans la problématique du rapport de l'art et du pouvoir. Tous les gens qui sont là sont directement liés aux moyens mis en place par le pouvoir, même si on les juge insuffisants. Je suis bien d'accord pour les juger insuffisants aussi. La question de l'avantMalraux, elle remonte aussi à l'histoire du rapport de l'art et du pouvoir.

Les moyens pour l'art, il y en a eu de tous temps, ils étaient plus ou moins importants. Il y a eu des périodes où ils étaient très importants.

Ce qui me frappe, c'est que finalement, l'idée de démocratisation de la culture, de la mise en relation de cet art officiel avec tout le peuple, elle est venue au même moment que se révélait aussi une expression culturelle, et même des expressions artistiques, ailleurs que du côté du pouvoir. Et qui se faisait en plus sans moyens, sans ces moyens financiers du pouvoir.

Si on se mettait à la place de ces artistes-là, les taggers, ceux qui font du hip-hop – on les évoquait ce matin -, est-ce qu'on ne pourrait pas aussi se poser la question de la démocratisation de leur culture ? Pourquoi est-ce qu'on n'arrive pas à reconnaître une espèce de culture ou d'art global, général, et pourquoi il y a toujours cette séparation entre un art qui n'est pas pratiqué du côté du pouvoir et puis l'art du pouvoir ?

Parce qu'on se pose la question de la démocratisation de la culture mais on n'intègre pas les cultures artistiques de ces populations-là.

Jean-Claude Pompougnac

Ce que je trouve extrêmement intéressant dans votre intervention, c'est comment la question des rapports de l'art et du pouvoir pourrait venir brouiller une réflexion politique beaucoup plus basique et beaucoup plus générale qui est de savoir si nos démocraties sont des démocraties.

C'est pour ça que dans les mots que j'aurais souhaité qu'on examine, j'avais mis le mot « contre-pouvoir ». C'est un mot qui est devenu obsolète. Je pense que ce n'est pas lié à la question artistique, c'est une question beaucoup plus générale de la démocratie. Que celle de savoir qu'en réalité, selon Jacques Rancière, nous vivons dans un système oligarchique et que la démocratie reste un horizon à conquérir par toutes sortes de moyens, y compris pourquoi pas, l'action artistique.

C'est pourquoi je me suis permis, puisqu'on m'avait demandé des références, de vous mettre un lien Internet vers un texte brésilien qui vient de **Sao Paulo**, qui s'appelle [La Charte des responsabilités de l'artiste](#). Et vous verrez qu'il s'est trouvé là-bas plusieurs centaines d'artistes pour se réunir et écrire un texte dans lequel ils s'expriment sur leurs responsabilités civiques, de manière extrêmement intéressante. C'est pourquoi je citai également *L'Agenda 21 pour la culture* parce qu'il s'agit là d'un texte non hexagonal, extra-hexagonal, mondial, international, dans lequel la question que vous posez est également posée en terme de contre-pouvoir.

Télécharger la [version complète](#) de ces échanges entre les divers intervenants et le public.

Télécharger la version intégrale des [Actes des Assises nationales et le Manifeste des Conservatoires de France \(2009\)](#)

